

Actions de prévention et de lutte contre l'indiscipline sociale à Cuba



Capture d'écran

Auteur : Alejandro Pérez

La Havane, 11 juillet (RHC) Hacemos Cuba (Construisons Cuba) a analysé mercredi la prévention et la lutte contre l'indiscipline sociale pendant la saison estivale, soulignant l'importance d'une réponse conjointe institutionnelle et populaire.

Le système contraventionnel et le décret 141 réglementent l'action de la police face à la criminalité, le colonel Tania Fernández Cordero, chef de la Police Nationale Révolutionnaire à La Havane, soulignant que les parents et les tuteurs légaux peuvent commettre des délits s'ils négligent les mineurs.

La police cubaine a mis en place des mesures pour limiter l'indiscipline sociale, mais elle restera ferme dans son action, selon le colonel Tania Fernández Cordero.



Capture d'écran

Les auteurs d'actes d'indiscipline sociale enfreignent les règles de la coexistence sociale, comme le souligne Rafael Soler López, procureur en chef du parquet provincial d'Artemisa.

Les troubles à l'ordre public sont passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement, et les parents ou tuteurs légaux sont responsables si les mineurs commettent le délit d'outrage, selon le lieutenant-colonel Carlos Alberto Ibarra Horta, chef du groupe de développement de la direction des mineurs du ministère de l'intérieur.



Capture d'écran



Radio Habana Cuba